

PROVENCE

ANNONCES OFFICIELLES

HABILITE A PUBLIER PAR ARRETE PREFECTORAL

Marseille

Marchés publics : cdelepine@lamarseillaise.fr

Vie des sociétés : ip@lamarseillaise.fr

Martigues

martiguespub@lamarseillaise.fr



AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

En application de l'article R121-19 du code de l'environnement
Projet de Schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3RENr) de la région Provence Alpes Côte d'Azur

1. Objet de la concertation préalable du public :
La société Réseau de transport d'électricité (RTE), dont le siège est situé Immeuble Window - 7C Place du Dôme - à Paris La Défense (92800), a en charge la révision du Schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3RENr) de la région Provence Alpes Côte d'Azur.

Cette révision fait l'objet d'une concertation préalable à l'initiative de RTE en application du 3° de l'article L. 121-15-1 et de l'article L. 121-17 I du code de l'environnement, sans recourir aux modalités de concertation sous l'égide d'un garant prévues par l'article L. 121-16-1 du même code.

2. Durée de la concertation préalable du public : du 9 décembre 2020 au 3 février 2021.

3. Modalités de la concertation préalable du public :

Le projet de Schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3RENr) de la région Provence Alpes Côte d'Azur et un document présentant un aperçu des incidences potentielles sur l'environnement seront disponibles, pendant la durée susvisée, sur le site internet : <https://www.concertation-s3renr-paca.fr>

Le public pourra déposer ses observations et soumettre ses propositions :

- par voie électronique directement sur le site internet visé ci-dessus
- par voie postale à l'adresse suivante :

Concertation S3RENr PACA
RTE - Service Concertation Environnement Thiers
46 avenue Elsa triollet - CS 20022
13416 MARSEILLE CEDEX 08

N°202002156



AVIS PRESCRIPTION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES MINIERES (Ilgnite) SUR LA COMMUNE DE MIMET

Par arrêté du 14 octobre 2020, le Préfet des Bouches-du-Rhône a prescrit l'établissement du Plan de Prévention des Risques miniers (Ilgnite) pour la commune de Mimet

Commune MIMET

Numéro de l'arrêté publié au Recueil des Actes Administratifs 13-2020-10-14-004 (publié le 22 octobre 2020)

L'arrêté signé du préfet des Bouches-du-Rhône est disponible dans son intégralité sur le site internet de la préfecture :

www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/La-prevention

Il est également affiché dans son intégralité pendant un mois dans la mairie de Mimet, au siège de la Métropole Aix-Marseille-Provence ainsi qu'à celui du Conseil de Territoire du Pays d'Aix.

N°202002154

Vie des sociétés

AVIS DE MODIFICATIONS

Suite à l'AGO en date du 01/09/2020, de la SARL « SALON FAIROUZ » au Capital de 1 000 € Siège : 139 Avenue Camille PELLETAN 13003 MARSEILLE SIREN : 498 137 728, il a été pris acte des modifications suivantes aux Statuts de la Société :

- De transférer le siège social de la société au : 1 Rue de SIAM 13011 MARSEILLE

- Le changement de dénomination sociale qui prend la dénomination suivante : SALON RAJAA, avec début de Reprise d'activité en date du : 01/09/2020

- Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mentions seront faites au R.C.S de Marseille.

N°202002151

CHANGEMENT DE PATRONYME

Madame CARUETTE Carla née le 24/12/1994 à 13012 MARSEILLE demeurant 29 rue Haxo, 13001 MARSEILLE agissant en son nom personnel dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de PAPADACCI.

N°202002154

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SASU BIG DAD. **Siège social :** BOUC BEL AIR (13320) 1480 avenue Thiers Les Terrasses du Vallat bât D **Forme :** SASU **Objet :** Exploitation d'un food truck, restauration sur place ou à emporter, service snacking, traiteur et boissons. **CAPITAL :** 1.000 € en numéraire. **Gérance :** Monsieur Kévin Brahah Rabah DOZOUL demeurant 1480 avenue Thiers Les Terrasses du Vallat bât D 13320 BOUC BEL AIR.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation AU RCS D'AIX EN PROVENCE

Admission aux assemblées et participations aux décisions : tout associé peut participer aux décisions collectives Droit de vote une action donne droit à une voix Transmission d'actions à un tiers est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

Pour avis

N°202002156

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé il a été constitué la société : **Dénomination :** SCI T.B **Forme :** SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE **Objet social :** L'acquisition, la détention, et la gestion de tous biens et droits mobiliers et immobiliers.

Siège social : 2 rue Charles Kaddouz - 13012 MARSEILLE **Capital :** 1.000,00 € Apports en numéraires **Gérants :** Mr Thomas BISOGNO - 212 Boulevard Baille - 13005 MARSEILLE **Durée :** 99 ans

Pour avis

N°202002153

AVIS DE DISSOLUTION

ROOKING EURL Capital : 200 euros

Siège social : 47 Avenue du 8 Mai 1945 13127 VITROLLES

SIREN : 889 776 951 RCS SALON DE PROVENCE

Aux termes d'une assemblée générale en date du 04/11/2020, L'associé unique a décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 04/11/2020

Monsieur MANCEAU Nicolas demeurant 47 avenue du 8 Mai 1945 13127 Vitrolles est nommé liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur

Mention au RCS DE SALON DE PROVENCE

N°202002158

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 15/09/2020, il a été décidé la dissolution de la société ACCORD BAT, SARL, au capital de 21.450 euros, Siège social : 231 Boulevard Chave 13004 MARSEILLE 813.361.052 RCS MARSEILLE à compter du 30/09/2020. Monsieur Ayoub TAHARI, demeurant 32 rue Bénédit - 13004 MARSEILLE, gérant de ladite société est nommé liquidateur et le siège de la liquidation est fixé au siège de la société. Mentions seront faites au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE

N°202002152

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

DAN DECO

EURL au capital de 7622.45 euros

Siège social : 14 Traverse du Commandant 13014 Marseille

SIREN : 413 749 052 RCS Marseille

Par AGE du 13/11/2020, l'AGE a décidé de transférer le siège social, à compter du 13/11/2020, du 14 Traverse du Commandant 13014 Marseille au 34 boulevard de la Blancarde 13004 Marseille.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence

N°202002181

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

SASU PRESTA'COM

SASU au capital de 1000€

Siège social : 268 bd Paul Claudel 13010 Marseille

844 385 328 RCS MARSEILLE

Le 10/11/2020, l'AGE a décidé de transférer le siège social de la société au : 69 Rue du Rouet 13008 Marseille.

L'article 4 des statuts est modifié en ce sens.

Mention au RCS de MARSEILLE

N°202002182

RAPIDITÉ, EFFICACITÉ sur 4 départements (03/83/30/34)

Votre contact :
ipp@lamarseillaise.fr / 04 91 57 75 34
Devis sur demande

La Marseillaise

Marion Bareille détaille son plan d'action

MARSEILLE

La maire (LR) des 13-14 a présenté mardi une série de mesures destinées à atténuer les conséquences de la crise sanitaire.



Marion Bareille distribue des masques en mairie.

PHOTO DR

Marion Bareille n'a pu s'empêcher de pousser « un cri du cœur » au moment de mettre en balance la situation dans les écoles, l'abandon et le « silence » de la mairie centrale, avec les actions initiées par sa mairie pour combattre la crise sanitaire et sociale sur son secteur. Dans son rôle de politique, en somme.

Carte de vœux dans les Ehpad

Tout comme elle était dans son rôle d'élu, en détaillant l'exemplarité de sa liste d'« actions d'urgence », adresses mail et numéros de téléphone à l'appui. Parmi les mesures présentées, la mise en place de 19 points de distributions de masques, la réalisation de tests pour le personnel en mairie, la livraison de masques, savons et essuie-mains aux écoles, le déblocage de 40 000 euros pour l'achat de denrées alimentaires

destinées à compléter les colis de 25 associations, le soutien aux soignants avec des kits et des facilités de gardes pour leurs enfants, une collecte de jouets et la mise à disposition de locaux pour les associations.

Le « bel âge » n'est pas en reste. « Un courrier de soutien et d'information » va être adressé aux 15 000 personnes de plus de 70 ans de son secteur. Une carte de vœux réalisée par des enfants des centres d'animation sera aussi envoyée aux pensionnaires des Ehpad. Les services sont en train de récupérer les coordonnées.

Sur ces questions, certaines mairies ont quand même un train d'avance. Ch.C.

L'immobilier victime du confinement

LOGEMENT

Le bilan de l'Observatoire immobilier de Provence pour le 1^{er} semestre 2020 est un vrai choc pour la profession.

Comme de nombreux secteurs d'activité, l'immobilier souffre de la crise sanitaire qui impacte aussi les métiers connexes. Selon l'Observatoire immobilier de Provence, la baisse d'activité pour le premier semestre de l'année en cours a été très forte. Avec l'arrêt quasi-total des chantiers, les pertes dans le BTP s'élevaient à 11,5 % entre janvier et août, alors que les pertes d'em-

plois dans le secteur atteignent 3,2 %. « Des milliers d'emplois sont en jeu », explique Christian de Bénazé, représentant de Philippe Deveau pour la FBTP 13. Un problème également pour les bailleurs sociaux, qui ne pourront pas tenir leurs objectifs 2020, qui prévoyaient de produire plus de 13 000 logements, pour un résultat final qui va « tourner autour des 3 000 ».

Avec la crise, les ventes et les locations connaissent une baisse de 30 à 40 %, à cause de l'impossibilité de visiter les biens. Quant aux gestions locatives, elles ont dégringolé de 61 % entre 2016 et 2020, au bénéfice des plateformes comme AirBnb. A.Lh.